



École
Hôpital & Domicile

RAPPORT ANNUEL 2022

Rue de la Cambre 77
1150 Bruxelles

Tél : 02 770 71 17
E-mail : info@ehd.be

avec le soutien de la



www.ehd.be

L'École à l'Hôpital et à Domicile (EHD) – asbl
 Siège social : Rue de la Cambre 77 - 1150 Bruxelles
 Numéro d'entreprise : 0445.803.585.



Table des matières	2
<u>I. INTRODUCTION</u>	3
A. L'histoire d'EHD	3
B. Les objectifs de l'association	4
B.1. Envers les élèves malades	4
B.2. Envers les professeurs EHD	4
C. L'organisation interne de l'association	4
C.1. Au niveau de l'ASBL	4
C.2. Au niveau des antennes régionales	5
D. Le fonctionnement	5
D.1. A domicile	5
D.2. Dans les hôpitaux	6
E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association	7
<u>II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022</u>	8
A. Echos des antennes	8
B. Prestations de l'année scolaire	8
B.1. Elèves malades à domicile	9
B.2. Elèves à l'hôpital et en institution	11
C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève	11
D. Nos bénévoles	12
<u>III. LES FINANCES</u>	13
Aperçu général	13
A. Les dépenses du budget ordinaire	13
B. Les recettes du budget ordinaire	14
C. Les budgets extraordinaires	14
D. Résultat final	14
E. Budget 2023	15
<u>IV. COMMUNICATION</u>	16
A. Le site www.ehd.be et la page Facebook	16
B. Les Nouvelles Brèves	16
<u>V. PERSPECTIVES</u>	16
<u>ANNEXES</u>	17
Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2022	17
Annexe 2. La charte de l'association	17
Annexe 3. La charte de confidentialité	17
Les contacts	

I. INTRODUCTION

A. L'histoire d'EHD

L'ASBL « Ecole à l'Hôpital et à Domicile » est une histoire d'amitié, tournée vers le souci des autres et particulièrement des enfants que la maladie, soudainement, écarte du monde.

En 1982, deux amies, Anne-Marie Lamfalussy et Chantal Legrand, proches du tout nouvel hôpital Saint-Luc, constatent que les enfants hospitalisés ne peuvent plus profiter de la scolarité à laquelle ils ont pourtant droit.

Pour répondre à cet interpellant constat, elles imaginent que des enseignants bénévoles pourraient se rendre au chevet de ces jeunes. Elles lancent alors une association qui s'appellera « L'Ecole à l'Hôpital ».

Cependant, quitter l'hôpital ne rime pas nécessairement avec guérison. Pour le jeune, c'est le début de la période de convalescence qui peut durer de longs mois. Être malade et rester chez soi, c'est aussi la réalité des enfants malades pour lesquels une hospitalisation ne s'impose pas. Ainsi, en 2001, l'Ecole à l'Hôpital ajoute à son nom la réalité de son enseignement et devient « Ecole à l'Hôpital et à Domicile », en abrégé « EHD ».

L'association a longtemps été active dans les communautés flamande et francophone. Mais elle a dû s'adapter à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les cinq provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn », en abrégé S&Z. Si S&Z et EHD sont devenues juridiquement indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

Dans la Belgique francophone, EHD a mis en place un réseau d'antennes qui couvrent l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Concrètement, tous les élèves pris en charge par nos enseignants bénévoles sont régulièrement inscrits dans l'enseignement fondamental ou secondaire obligatoire ordinaire. Nos enseignants prennent temporairement le relais de ceux de la classe du jeune, l'intention étant qu'il la rejoigne dès que son état de santé le permettra. Le rapport de confiance qui s'établit entre l'école de l'enfant malade et EHD est donc essentiel.

A l'heure où la durée des hospitalisations a tendance à diminuer, un suivi scolaire à domicile apparaît comme une nécessité. Comme aucune solution structurelle n'est actuellement proposée, l'appel aux associations de bénévoles s'impose encore et toujours.

Chaque année, environ 230 enfants sont aidés gratuitement par des enseignants EHD à poursuivre le mieux possible leur scolarité. Leur motivation, leurs sourires, la reconnaissance des familles sont la plus belle récompense de l'équipe, aujourd'hui comme à l'origine !

EHD s'est adaptée à la crise sanitaire liée au Covid 19 et a proposé un enseignement à distance. Si celui-ci a été une aide précieuse au moment où les contacts directs étaient proscrits, il a aussi montré la richesse irremplaçable d'un soutien pédagogique de proximité.

Entièrement composée de bénévoles, que ce soit dans le soutien pédagogique accordé gratuitement aux enfants que dans l'organisation administrative de l'association, EHD ne vit que de dons et d'un subside de la FWB. Celle-ci reconnaît par là le bien-fondé du projet associatif et marque sa volonté de soutenir son action.

Nous adressons ici un immense merci à tous les donateurs dont la générosité nous permet de continuer à accomplir la mission qui nous est confiée.

Cette année, l'association a fêté ses 40 ans d'existence.

B. Les objectifs de l'association

L'Association s'engage tant envers les enfants malades auxquels elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

B.1. Envers les élèves malades

Le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant comme à sa capacité de travail.

Le deuxième objectif est le soutien psychologique

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant EHD peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme, et inscrit la famille dans une nouvelle dynamique.

Le troisième objectif est social

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

B.2. Envers les professeurs EHD

EHD demande aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

EHD offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques et lui permettre d'exprimer ses émotions.

C. L'organisation interne de l'association

C.1. Au niveau de l'ASBL

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre, 77.

L'**Assemblée Générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars). Elle désigne les membres du CA et approuve la gestion, les comptes et le budget EHD. Durant trois années (de 2020 à 2022), l'Assemblée s'est tenue par voie de votes écrits en raison de la pandémie. Elle se réunira à nouveau en mars 2023.

Le **Conseil d'administration** est actuellement composé de huit administrateurs et d'une invitée permanente (Annexe 1). Le CA propose la politique de l'ASBL et ses priorités. Il se réunit de manière ordinaire trois fois par an.

Le **Bureau EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les six semaines. Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement d'EHD. Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support » ;
- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'association et en assure le suivi ;
- il coordonne le travail des antennes et organise les réunions des Responsables d'antenne ;
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

Les **cellules de support** contribuent au **bon fonctionnement** et au **développement de l'ASBL** en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau EHD et son CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources Humaines, Projets.

En 2018, l'association a nommé une référente RGPD, qui a supervisé la mise en place de la Charte de Confidentialité (Annexe 3), l'aménagement des contrats et documents, ainsi qu'une sensibilisation régulière des dépositaires de données personnelles.

C.2. Au niveau des antennes régionales

Les antennes assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des Responsables d'antenne.

Des **antennes régionales** couvrent les régions suivantes : Arlon, Ath-Enghien-Soignies-Mons (AESM), Bruxelles, Waterloo-Nivelles, Wavre-Jodoigne, Charleroi, Huy-Waremme-Liège, Mouscron, Namur et Tournai. L'antenne d'Arlon comprend quatre sous-antennes : Arlon, Virton, Paliseul et Marche.

Les **Responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers,
- le recrutement et le suivi des professeurs,
- le suivi des équipes hospitalières,
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau EHD et du CA. Elles travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles

Les Responsables d'antenne se réunissent une à deux fois par an.

D. Le fonctionnement

D.1. A domicile

EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades à leur domicile ou lieu de vie. Elle répond à la demande des parents, d'une école, d'un médecin, d'un CPMS, d'un Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

EHD envoie une responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents et l'enfant malade afin de mieux cerner la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical.

Les situations rencontrées par les responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amenés à prendre aussi en compte les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge mieux adaptées à ses difficultés sans que des heures de cours ne soient données par EHD.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la responsable de ce dossier s'engagent à donner cours à l'élève malade, en général une à deux fois par semaine durant une à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

Lorsque la présence des professeurs auprès de l'élève est rendue impossible en raison des circonstances (sanitaires ou climatiques), un suivi à distance peut être organisé en recourant au téléphone, aux envois postaux, à la messagerie électronique, et/ou à diverses plateformes numériques de communication.

D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs EHD se rendent au chevet de l'élève hospitalisé, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant évolué depuis plusieurs années. Le nombre d'heures prestées en hôpital ou en institution continue de baisser chaque année. Cette baisse est imputable tantôt à la modification du fonctionnement des équipes pédagogiques hospitalières tantôt à la restructuration des hôpitaux.

Néanmoins, EHD apporte encore une aide ponctuelle dans certains hôpitaux en assurant soit des cours collectifs soit des suivis individuels.

Quand le jeune quitte l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à domicile, les enseignants du type 5 contactent EHD pour prendre le relais. Dans un travail coordonné avec l'établissement scolaire où est inscrit l'élève malade, ils assurent temporairement sa scolarité jusqu'à son retour à la vie normale. A un moment où la durée des séjours à l'hôpital tend à diminuer, EHD est la seule à pouvoir se rendre au chevet de l'élève sur une longue durée pour continuer à dispenser l'enseignement auquel il a droit.

**EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des
enfants et adolescents malades**

E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Elle nous soutient depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail d'EHD. A ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons.



Les écoles et les centres PMS

Les professeurs EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant. Il est parfois l'initiateur de la demande.

S&Z (School en Ziekzijn)

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue d'EHD mais à présent indépendante, effectue le même travail qu'EHD mais en Communauté flamande.

Son site www.s-z.be la décrit plus en détail.



ClassContact

Cette ASBL (anciennement Take Off) propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe.

L'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH)

L'Association des Pédagogues Hospitaliers regroupe des représentants des écoles de type 5 de la FWB. Elle est une plateforme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. EHD, qui en partage les objectifs mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en suit les travaux.



La Plateforme Francophone du Volontariat (PFV)

EHD est affiliée à la Plateforme Francophone du Volontariat. En FWB, cette association suscite, facilite et encourage le travail de 400.000 volontaires. Par leur bénévolat, ceux-ci répondent à des besoins d'importance que la société n'a pas encore satisfaits ou n'est tout simplement pas en mesure de financer.

La Loterie Nationale

Lors de la répartition des subventions de la Loterie Nationale allouées à la FWB, il nous a été octroyé en 2019 un soutien financier significatif, destiné à épauler notre programme d'actions visant à mieux faire connaître EHD et rassemblé sous le slogan : « *Malade mais scolarisé, oui c'est possible !* »



Foundation 45

La collaboration engagée en 2016 avec la fondation familiale *Foundation 45* nous a permis d'acquérir 33 tablettes de qualité.



Hospichild et ChildrenCancer

Ces plateformes rassemblent à l'intention des familles et des structures leur venant en aide, des informations utiles, respectivement sur l'hospitalisation d'enfants en Région bruxelloise et sur les cancers pédiatriques.

Nous y sommes affiliés.



II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

A. Echos des antennes

Après deux années de perturbations liées aux différents confinements, c'est sous un soleil généreux et avec beaucoup de plaisir qu'au mois d'octobre 2022 les membres de notre association ont fêté les 40 ans de sa création.

Plaisir, mais aussi émotion d'évoquer le passé et de rencontrer les acteurs du présent. Bonheur de rencontrer certains des jeunes que nous avons aidés lorsque la maladie a perturbé leur scolarité. Ecouter leurs témoignages a donné du sens à notre action.

Par ailleurs, dans les antennes, les activités ont peu à peu repris.

Ainsi, au mois d'octobre, la Province de BW a récompensé EHD pour son accompagnement des enfants privés d'école en lui accordant « L'Orchidée » de l'action sociale. La remise de ce prix nous honore tous.

Du côté de Tournai, le suivi des élèves s'est poursuivi. Les contacts avec le Chwapi ont été réactivés, avec le souci d'intervenir plus souvent dans le service pédiatrique. Dans le cadre de la formation des élèves de l'école Saint-Charles de Dottignies, l'EHD a participé à une journée « Santé Plurielle ». Différents intervenants provenant d'associations ou du monde du travail viennent partager leur expérience. Après avoir effectué des choix, les élèves du troisième degré de toutes les options de l'école se retrouvent en groupes pour profiter des compétences des intervenants.

Ces rencontres avec des étudiants de l'enseignement supérieur sont d'ailleurs régulières dans d'autres antennes (Bruxelles, Brabant Wallon, Charleroi...) Chaque année, ce dialogue intergénérationnel est une expérience intéressante, tant pour les étudiants que pour les différents intervenants.

Les échos de l'antenne Ath-Enghien-Soignies-Mons illustrent bien la problématique générale d'EHD. Tout d'abord, un constat s'impose : celui de l'important travail préparatoire à l'acceptation d'un élève, en rapport du nombre d'heures prestées par les professeurs. Cela tient à la complexité des situations. L'absentéisme scolaire est de plus en plus long, avec une démotivation des jeunes eux-mêmes et parfois des écoles. La souffrance des familles et le mal-être des jeunes n'est pas à négliger. L'antenne arrive malgré tout à de bons résultats, en négociant de petits contrats, pas à pas, dans le but de redonner confiance au jeune, de renouer avec les professeurs de l'école, et de sortir petit à petit de son isolement. Mais il faut que « le fruit soit mûr », trouver le bon moment et la bonne dose de pression. Il faut dès lors admirer les qualités humaines de nombre de professeurs.

De même, à l'instar de l'antenne de Charleroi, EHD poursuit son contact avec les écoles pour reparler de la prise en charge des enfants malades après le confinement. Des affiches sont placées dans les hôpitaux, chez les médecins et les différents services sociaux partenaires. C'est un travail de fourmi, qui demande de penser à long terme et de constamment chercher à renouveler l'équipe.

B. Prestations de l'année scolaire

L'impact de la pandémie au COVID 19 et les contraintes sanitaires qui l'ont accompagnée se sont fait ressentir tout au long des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, et c'est encore le cas en 2022.

EHD fonctionne essentiellement sur base de contacts personnels entre professeur et élève et ces relations ont été mises à mal par le contexte sanitaire. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, EHD est ainsi confrontée à la nécessité de relancer ses activités : elle doit se réaffirmer, tant vis-à-vis des enfants malades que vis-à-vis des enseignants et des écoles. Ceci s'observe notamment dans le nombre de demandes de suivi à domicile qui, en 2022 (140), n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la pandémie (231).

Rappelons en outre que les conditions sanitaires et les restrictions imposées ont largement limité la poursuite des activités en hôpital/institution. C'est ainsi que, depuis 2020-2021, EHD a été active principalement dans le champ de l'accompagnement pédagogique de l'enfant malade à domicile.

Ce contexte de « reprise post-COVID 19 » est l'occasion de mettre en évidence l'importance du rôle des RAN (responsables d'antenne) et des RD (responsables de dossier) dans la promotion des activités d'EHD et dans le contact direct avec les familles des élèves demandant notre soutien.

Les Responsables d'antenne et les Responsables de dossier assurent notamment

- le premier contact à domicile, avec l'élève et sa famille,
- la responsabilité et la gestion des dossiers des élèves tout au long du soutien pédagogique apporté par les professeurs,
- le recrutement et les contacts avec les professeurs,
- l'organisation des réunions de coordination de leur antenne (une à deux réunions par an).

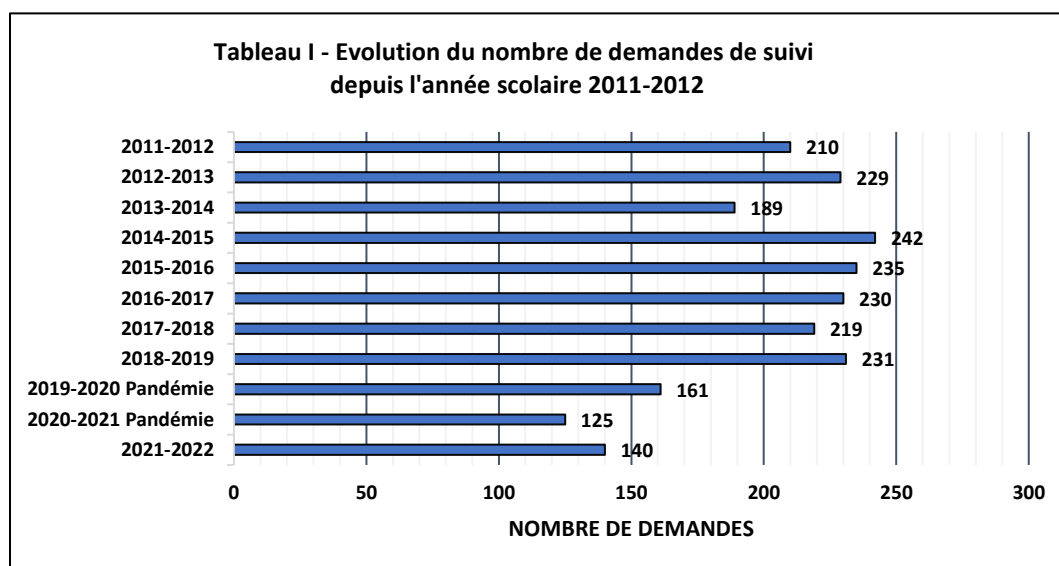
Les RAN et les RD font également connaître et représentent EHD au sein des écoles et des conseils de classe, des CPMS, des hôpitaux ... avec lesquels ils/elles ont noué des relations privilégiées.

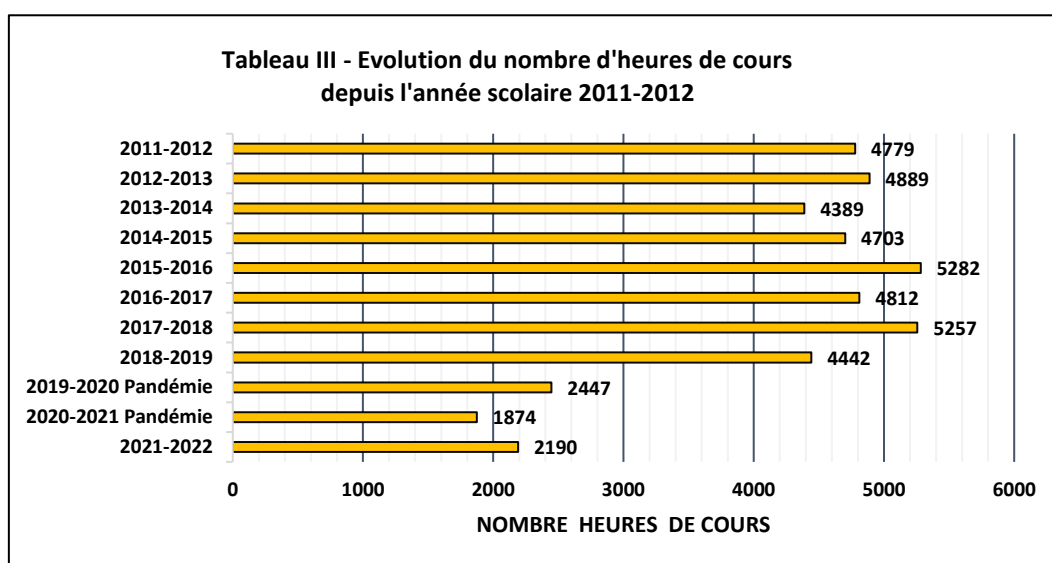
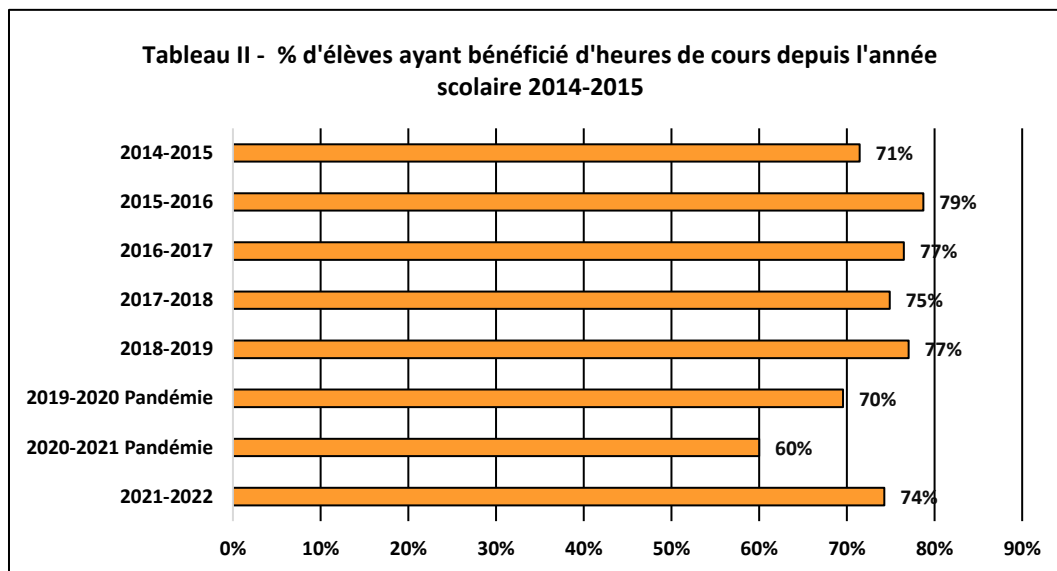
Au niveau de l'ensemble d'EHD, les RAN et les RD ont ainsi consacré un total d'environ 470 heures au suivi des dossiers des élèves. Soulignons que dans certaines antennes, les RAN et les RD consacrent un nombre d'heures très important dans la mise en place et/ou le suivi des dossiers.

Nous décrivons les activités d'EHD au moyen des indicateurs suivants :

1. Nombre de demandes reçues (Tableau I)
2. Pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'heures de cours (Tableau II)
3. Nombre d'heures de cours données (Tableau III)
4. Heures d'enseignement à distance (EAD) données par antenne au cours des années 2020-2021 et 2021-2022 (Tableau IV)
5. Nombre, par antenne, d'élèves ayant bénéficié d'enseignement à distance (Tableau V)

B.1. Elèves malades à domicile





Ces trois tableaux font apparaître l'impact de la pandémie sur les prestations des enseignants EHD ainsi que la reprise qui s'amorce en 2021-2022 : au cours de l'année scolaire 2021-2022, les bénévoles EHD ont reçu **140 demandes de suivi** (contre 125 en 2020-2021) ; **104** ont fait l'objet d'une prise en charge pour un total de **2190 heures** (1874 en 2020-2021).

Remarquons que, si la pandémie a continué à fortement influencer le nombre de demandes adressées à EHD, la proportion d'élèves ayant fait l'objet d'un accompagnement pédagogique est revenue à son niveau pré-pandémie (74%).

En ce qui concerne l'enseignement à distance, remarquons qu'il s'est poursuivi en 2021-2022 même si son importance a diminué.

B.2. Elèves à l'hôpital et en institution

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 7 élèves ont été suivis à l'hôpital ou en institution. Cet accompagnement représente un total de 85 heures de cours et 12 heures de dossier. Il est détaillé ci-dessous.

Antenne de WJO

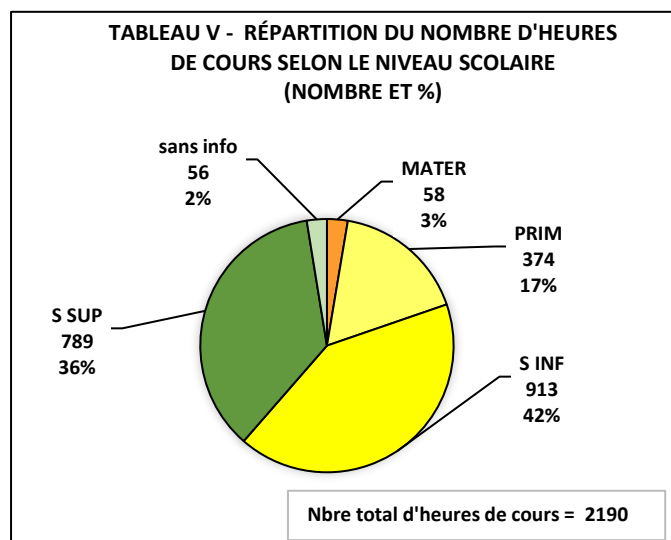
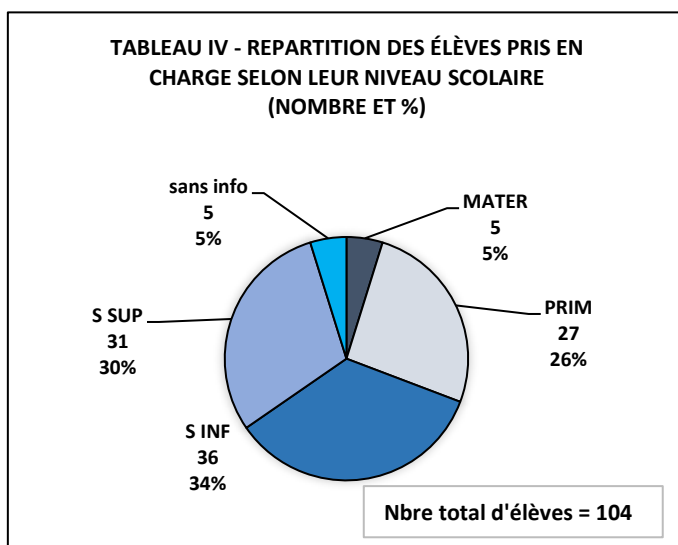
- 1 élève a été suivi à la Petite Maison à Chastres (9 heures de cours)
- 5 élèves ont été suivis aux Anémones à Biez (65 heures de cours)

Antenne de Tournai

- 1 élève a été suivi au CHWAPI (21 heures de cours)

C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève (Tableaux IV et V)

En 2021-2022, les prises en charge ont concerné surtout des élèves des niveaux secondaires inférieur et supérieur (respectivement 34 et 30 %).



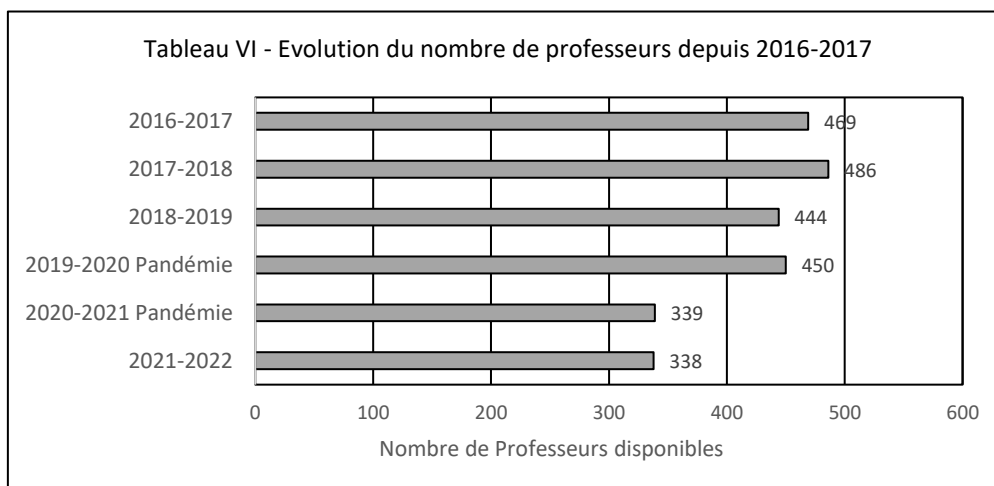
D. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont les bénévoles.

La pandémie du COVID 19 et son lot de contraintes sanitaires se sont répercutés également sur la disponibilité effective des professeurs bénévoles. En 2021-2022, EHD a pu compter sur l'aide de 338 d'entre eux, soit le même nombre que l'année précédente.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre immense gratitude pour leur implication dans une période aussi troublée et incertaine.

EHD peut aussi compter sur l'aide de bénévoles s'acquittant de tâches plus « administratives » : permanences téléphoniques, visites aux familles, contacts avec les écoles et les associations partenaires, accompagnement des membres, support informatique, coordination des réunions et des formations, engagement de nouveaux professeurs, comptabilité, etc. Ce nombre reste constant depuis plusieurs années (+/-35).



III. LES FINANCES

Aperçu général

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc uniquement les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2022, alors que l'année scolaire 2021-2022 commentée plus haut est à cheval sur les deux exercices comptables 2021 et 2022.

L'exercice 2022 a été marqué par deux évènements sortant de l'ordinaire. D'une part, l'association a fêté ses 40 ans, ce qui a suscité des recettes et des dépenses inhabituelles. D'autre part, elle a bénéficié du legs généreux d'une dame âgée, décédée sans enfants, qui avait désiré soutenir EHD après son décès. Pour conserver une bonne visibilité sur le fonctionnement ordinaire de EHD, ces deux postes ont été traités à part au travers de deux budgets extraordinaires.

A. Les dépenses du budget ordinaire

Les dépenses ordinaires se sont élevées en 2022 à **€ 21.624,56**.

- Les **frais de déplacement** remboursés aux bénévoles représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à demeurer : à l'hôpital ou, de plus en plus souvent, en convalescence au domicile. En 2022, les remboursements se sont élevés à € 10.528,94. Ce chiffre ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement.
- Les frais de location et d'entretien de notre **siège central** et de notre permanence de Bruxelles sont restés stables à € 3.124,04. Cette permanence est essentielle pour recevoir et traiter les demandes d'aide.
- Les **communications téléphoniques** sont également un poste significatif, compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles. Avec les dépenses de courrier, ce poste s'élève à € 1.576,90. Les dépenses, également nécessaires, d'informatique s'élèvent à € 744,37.
- Les frais de **formation** et de réunions avec nos bénévoles sont de € 1.133,96.
- Les **dépenses de notoriété** se sont élevées à € 2.228,82. Entretenir la visibilité de l'association dans les milieux concernés et se faire connaître au moment où la maladie frappe un enfant restent pour nous un défi constant.
- Les **autres dépenses** (matériel pédagogique, assurances, frais légaux et bancaires, etc....) représentent une charge de € 2.287,53 que nous veillons à contenir au mieux.

Malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est logique dans le chef d'une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps et leurs compétences, seuls les frais de déplacement et certains débours justifiés leur sont remboursés. L'association ne compte aucun salarié.

B. Les recettes du budget ordinaire

Les recettes ordinaires se sont élevées en 2022 à € **19.537,42**.

- Depuis 2011, EHD bénéficie d'un **subside** versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside s'établit à € 5.000 dont 80% ont été liquidés en 2022, en même temps qu'était liquidé le solde du subside 2021.

L'essentiel de nos recettes provient de **dons**. Ces derniers s'élèvent à € **14.358,05** non compris les dons reçus au titre des budgets extraordinaires et détaillés plus loin. Sans pouvoir les détailler tous, relevons notamment un soutien substantiel, répété pour la 6ème fois, de l'asbl Solidarité Notre-Dame à Tournai, un don généreux de l'asbl Le Trèfle à La Hulpe, une subvention de la Ville d'Ottignies, un don du Ladies Circle d'Ath, les gestes de solidarité du personnel du groupe Leyton, encouragés par l'employeur qui a tenu à en doubler le montant.

Trois couples ont tenu à partager la joie de leur mariage en invitant leurs amis à faire un don à EHD ou en faisant bénéficier EHD des fonds collectés lors de la cérémonie. Outre l'aide ainsi apportée, cette démarche, très appréciée, contribue à faire connaître l'association.

De nombreuses familles ont par ailleurs tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu rendre. Nous sommes conscients de l'effort que peuvent représenter ces gestes alors que la maladie génère beaucoup de frais.

Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent. Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 du Fonds Arc-en-Ciel avec la communication « projet 59 » et atteignent sur l'année au moins € 40.

- Le **solde de nos recettes** est constitué de produits financiers pour un montant brut de € **179,37**.

Le déficit courant de l'exercice, soit € 2.087,14, est couvert par le boni dégagé sur les budgets extraordinaires.

C. Les budgets extraordinaires

Nous avons tenu à ce que la **fête des 40 ans** se déroule dans des conditions financières attractives : gratuité pour les bénévoles actifs dans l'association et participation modique des sympathisants. Cette politique fut rendue possible par la générosité de nos sponsors et de tous ceux qui ont tenu à manifester par un don leur soutien à l'association. Les recettes se sont en effet élevées à € 29.627,39, permettant de couvrir largement les dépenses de 2022 s'élevant à € 12.031,37. Compte tenu des dépenses déjà supportées en 2021, le boni net est de € **16.446,02**.

D'autre part, le **legs en duo** dont a bénéficié l'association lui a permis d'enregistrer une recette nette de € **13.922,21**.

D. Résultat final

Les budgets consolidés conduisent à un résultat final pour l'exercice 2022 de € 29.431,09. Celui-ci est reporté à nouveau.

E. Budget 2023

Avec toutes les incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire et celles des coûts, le budget 2023 proposé à l'assemblée générale, tel qu'approuvé par le conseil d'administration du 14 février 2023, se présente comme suit :

	<i>réalisé à fin 2022 (dépenses ordinaires)</i>	proposition budget 2023		<i>réalisé à fin 2022 (recettes ordinaires)</i>	proposition budget 2023
DEPENSES			RECETTES		
Frais de déplacement	10 529	15 000	Dons directs	8 058	12 500
Publicité	2 229	1 000	Dons via Arc-en-Ciel	6 300	3 500
Publications et photocopies	513	500	Participation aux frais		
Communications et poste	1 577	1 500	Intérêts bancaires	179	150
Cotisations et abts	130	150	Subside FWB récurrent	5 000	5 000
Informatique	744	1 000	Autres subsides FWB	-	-
Formations et réunions	1 134	1 500			
Matériel pédagogique	206	300			
			Total des recettes	19 537	21 150
Permanence	3 124	3 500			
Fournitures et mobilier	423	500			
Assurances	474	500			
Impôts et frais de banques	541	570			
			AFFECTATIONS et PRELEVEMENTS		
Total des dépenses	21 625	26 020	Prélèvement		- 4 870

IV. COMMUNICATION

A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le site www.ehd.be a été entièrement remanié avec l'aide d'un spécialiste en communication.

Les objectifs de ce remaniement étaient multiples : outre la facilitation de la recherche d'information, il s'agissait aussi d'actualiser l'image d'EHD (nouveau logo) et d'améliorer l'indexation du site par les moteurs de recherche. Il s'agissait d'un grand défi qui a été relevé puisque le site est en ligne depuis le 1^{er} novembre 2021.

Les mois écoulés depuis nous ont permis d'en évaluer la pertinence et la qualité.

Utiliser **Facebook** permet de toucher un nouveau public aisément et de façon exponentielle. Ce réseau social relate nos différentes activités et fait écho à celles de nos sites amis, qui ont tous pour objectif le bien-être des enfants malades. Avec la rénovation du site, l'utilisation régulière de Facebook devrait prendre un nouvel envol.

B. Les Nouvelles Brèves

Les Nouvelles Brèves, notre bulletin de liaison, donnent un aperçu de ce qui se vit dans l'association : avec le site www.ehd.be et la page Facebook, elles constituent un élément essentiel de la communication avec nos bénévoles.

Rappelons que les Nouvelles Brèves paraissent sous un format numérique permettant l'impression de l'intégralité du texte. Elles sont envoyées par mail aux membres de l'association et sont publiées sur le site www.ehd.be où elles sont toujours disponibles. Durant l'année 2021-2022, les Nouvelles Brèves parues en novembre 2022, de même que différents messages d'information, ont permis d'entretenir le contact avec les membres de l'association.

V. PERSPECTIVES

EHD a 40 ans... et le même constat s'impose toujours : rien de structurel n'existe pour répondre à l'obligation scolaire des enfants malades à domicile.

Etant donné la situation financière délicate de la FWB, le bénévolat devra donc poursuivre sa mission et répondre ainsi à la demande des familles des jeunes privés d'école pour raison de maladie.

Mais il faut encore et toujours se faire connaître auprès des établissements scolaires (les équipes changent de façon constante...) et des différents services sociaux qui sont nos partenaires.

C'est pourquoi chaque antenne s'est engagée à renouveler son fichier numérique reprenant les coordonnées des écoles et centres PMS de la FWB. Ce qui facilitera l'envoi régulier de documents informatifs concernant la prise en charge pédagogique des jeunes malades.

Annexes

Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2022

Daniel	Meert	Président	Avenue Louis Gribaumont 179/9 1200 Bruxelles	0485 53 04 65
Françoise	Persoons	Administrateur délégué et vice- présidente	Avenue de l'Eté 36 1410 Waterloo	0494 21 05 19
Patrick	de Cooman	Administrateur	Avenue de l'Aulne 95 1180 Uccle	0476 83 49 24
Bénédicte	Brabant	Administrateur	Rue du Château des 4 Seigneurs 18 5020 Flawinne	0479 70 42 87
Bénédicte	du Bus de Warnaffe	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Véronique	Iwes	Invitée permanente	Rue du Fraichaux 31 5530 Mont	0477 42 36 76
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Joëlle	Carpentier	Administrateur	Avenue Salomé 12 1150 Bruxelles	0472 71 73 61
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur et trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles	0495 59 07 06

Annexe 2. La charte de l'association « L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile »

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis bientôt 40 ans. Elle décrit les objectifs et engagements respectifs du bénévole et d'EHD. Le texte complet de cette charte est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Annexe 3. La charte de confidentialité

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile est soucieuse de la protection des données à caractère personnel qu'elle traite. De ce fait, elle applique des pratiques qui se veulent en accord avec le respect de la vie privée en général, et plus particulièrement avec le Règlement européen UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD). La Charte de confidentialité est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Le bénévole qui s'engage à l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec ces deux chartes.



Siège social : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17
E-mail : info@ehd.be
RPM Bruxelles 445.803.585

Direction : Françoise Persoons
☎ 0494 21 05 19
✉ direction@ehd.be

Région Bruxelles-Capitale

Rue de la Cambre, 77
B-1150 Bruxelles

☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine
de 10h00 à 12h30.

✉ bruxelles@ehd.be

Joëlle Lyon Lynch :

☎ 02 770 71 17

✉ bruxelles@ehd.be

Région Wallonne

Ath – Enghien – Soignies – Mons

Françoise Boedt-Drion

☎ 0478 65 82 32

Rue de Cambron, 3

B-7870 Lens-sur-Dendre

ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Charleroi

Maryvonne Moinil-Voituron

☎ 0477 55 23 32 071 36 34 07

Chaussée de Thuin, 62

B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ charleroi@ehd.be

Ani De Wulf

☎ 0496 02 15 83 071 43 99 76

Clos des Duges, 18

B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ charleroi@ehd.be

Huy – Waremme - Liège

Bernadette Paquot

☎ 0478 20 31 13

tous les jours sauf we

Basse Boie, 8

B-4163 Tavier

✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Dominique Godin

☎ 0473 12 00 42

Rue Joseph Wauters, 28

B-4367 Crisnée

✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Luxembourg (province)

Le contact avec l'antenne du Luxembourg
(anciennement antenne Arlon-Virton-
Paliseul-Marche) peut se prendre via
l'adresse email suivante :

✉ luxembourg@ehd.be

Mouscron

Marie-Christine Vershelde

☎ 0479 27 14 88

Rue de l'Etang, 14

B-7711 Dottignies

✉ mouscron@ehd.be

Namur

Bénédictte Boucquéau

☎ 081 74 08 43

0479 70 42 87

tous les jours sauf weekend

Rue du Château des 4 Seigneurs, 18

B-5020 Flawinne

✉ namur@ehd.be

Véronique vander Borght

☎ 081 41 40 32

0477 42 36 76

tous les jours sauf we

Rue du Fraichaux, 31

B-5530 Mont

✉ namur@ehd.be

Tournai

Agnès Lebrun

☎ répondeur: 069 21 15 12

tous les jours sauf we

Quai des Salines, 12

B-7500 Tournai

✉ tournai@ehd.be

Marie-Christine Bouqueau

☎ 0478 47 22 31

Rue des Combattants de Vezon, 27b

B-7538 Vezon

✉ tournai@ehd.be

Waterloo - Nivelles

Danielle Janssen

☎ 0474 96 72 27

tous les jours

Rue Eugène Castaigne, 4

B-1310 La Hulpe

✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Michèle Lux

☎ 0477 33 03 36

Rue Roger Laus, 9

B-1421 Ophain BSI

✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Wavre - Jodoigne - Ottignies

Bénédictte Coppens

☎ 0476 94 78 64

Sente de Morsaint, 58

B-1300 Wavre

✉ wavre-jodoigne@ehd.be